

SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE ■ Le comité de pilotage de prévention des déchets était réuni jeudi à Sainte-Florine

Produire moins pour traiter moins

Le comité de pilotage de prévention des déchets du Sictom Issoire-Brioude s'est réuni jeudi pour faire le point sur ses actions en cours et à venir.

Pierre Hébrard

pierre.hebrard@centrefrance.com

« Le premier mode de traitement des déchets, c'est avant tout d'éviter de les produire. Ce que l'on ne collecte pas, on n'a pas à le traiter. » La logique de Serge Batisse, directeur du syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sictom) Issoire-Brioude est simple, mais elle nécessite un long travail de sensibilisation du public et de changement de mentalités. Un travail qui paye. En effet, la structure, engagée dans un objectif de réduction des déchets traités sur son territoire de 7 % en cinq ans (d'octobre 2011 à octobre 2016), devrait atteindre les 5 % en octobre 2015. « Les 2 % en plus en un an, c'est largement possible. D'autant que, sur ces cinq années, une grande partie des premières a servi à mettre en place notre programme de prévention avant qu'il n'ait le moindre effet », soulignait Serge Batisse.

Confirmer des actions...

Cette démarche de prévention fait, depuis quatre ans maintenant, l'objet du travail d'un comité de pilotage spécifique au sein du Sictom, composé d'élus, de représentants d'associations



RÉUNION. Le comité de pilotage du Sictom souhaite coller au plus près des 7 % de déchets en moins en 2016. « C'est un objectif issu des lois Grenelle. Mais l'échéance ne sonnera pas la fin de ces démarches, ajoute Serge Batisse. On sera sans doute obligés de recadrer l'objectif, dont le but est de tout mettre en mouvement et créer une dynamique autour des déchets ».

de consommateurs et d'agents du Sictom. Ce dernier s'est réuni, jeudi soir, à la mairie de Sainte-Florine, pour dresser le bilan de ses actions (voir quelques résultats ci-contre) en matière de prévention des déchets, passées et en cours. Les propositions validées pour l'année 2015/2016 sont les suivantes : développement du compostage individuel (enquête auprès des foyers, formation d'ambassadeurs en tant que maîtres composteurs, recrutement de guides composteurs, mise en démonstration des composteurs dans les lieux publics...); promouvoir l'utilisation de l'autocollant *Stop pub* (diffusion plus large, déve-

lopper les démarches de communication...); développer le réseau de points de collecte des textiles et sensibilisation (mettre à jour la carte des points d'apport volontaire et voir avec d'autres prestataires type Emmaüs); développer l'éco-exemplarité du Sictom (poursuivre les actions de réduction des déchets et d'information du personnel); engager commerces, entreprises ou encore professionnels de santé dans la démarche; engager les professionnels du tourisme par la signature d'une charte; mener des actions dans les établissements scolaires et limiter le gaspillage alimentaire dans les cantines (continuer les animations

scolaires, assurer le suivi des établissements engagés, doter les établissements en composteurs...); instaurer une communication de proximité auprès du grand public (mise en place d'un guide du tri et de la réduction, exposition itinérante à la disposition des mairies).

... en lancer de nouvelles

Le comité a également choisi, jeudi soir, de lancer de nouvelles actions. Il s'agira tout d'abord de réduire la toxicité des déchets en optimisant leur collecte et en proposant des solutions alternatives. Le Sictom souhaite ensuite promouvoir la collecte des biens d'équipements et le réemploi. « On va notamment voir si on peut es-

EN CHIFFRES

1.826

C'est, en tonnes, la quantité de déchets évités chaque année : 1.400 par le développement du compostage individuel, 143 par l'utilisation de l'autocollant *Stop pub* et 283 par le réseau de points de collecte des textiles.

11 %

C'est la part des indésirables dans le traitement des déchets issus de la collecte sélective (déchets recyclables). Un bon résultat, selon Serge Batisse, directeur du Sictom. « Car nous sommes en collecte porte-à-porte, pas en points d'apports volontaires. En 1998, nous étions à 27 % ».

sayer de mettre en place des partenariats avec des associations d'insertion type Emmaüs ou encore Réagir, afin de collecter des objets pouvant atterrir en déchetterie alors que réutilisables », explique Serge Batisse. Il sera aussi question de la mise en place d'un annuaire du réemploi à disposition des usagers. Le Sictom se fera aussi force de proposition ou appui technique afin de favoriser l'engagement des communes ou des collectivités à être éco-exemplaires (utilisation de fournitures éco-responsables...). Et il travaillera avec ces dernières à promouvoir la prévention des déchets dans les salles des fêtes et les équipements sportifs. ■